

Gerstheim ^A Info

Septembre 2023

N°90

Au coeur du Rhin ≡



• Vie municipale

Élection CMJ

p.6

• Associations

Kilbe 2023

p.10

• Nos voisins

Echange
transfrontalier

p.35

RÉTROSPECTIVE



Visite du chantier du moulin par les Maires de la CCCE - 14 juin 2023



Remise des ceintures au judo - 16 juin 2023



100 ans de l'association de pêche - 17 juin 2023



Cercle St Denis - Remise des prix du concours interne - 17 juin 2023



Concert de clarinette - Eglise protestante - 17 juin 2023



Ouverture du dépôt de pain - 22 juin 2023



Fête du périscolaire - 23 juin 2023



Fête de l'école - 30 juin 2023

Le mot du **Maire**



Chères Gerstheimois, Chers Gerstheimois,

L'été tire à sa fin et l'automne pointe doucement le bout de son nez, apportant avec lui une douce mélodie de changement. Alors que nous nous apprêtons à quitter la période estivale, il est temps de se replonger dans le rythme effervescent de la vie municipale.

Tout d'abord, permettez-moi de revenir sur les moments joyeux et mémorables que nous avons partagés au cours de ces derniers mois. Les fêtes de fin d'année scolaire ont été une occasion de célébrer les succès et les réalisations de nos jeunes talents. Leurs sourires radieux et leurs regards pétillants sont une source d'inspiration pour nous tous.

Concernant les festivités du 13 juillet, Madame la Sous-Préfète nous a fermement recommandé d'annuler notre feu d'artifice pour des raisons évidentes de sécurité liées au risque d'incendie. Cette décision, bien qu'essentielle pour la protection de notre environnement, était déchirante car nous comprenons à quel point cet événement est attendu et chéri par notre communauté.

Cependant, en tant que Maire, j'ai pris la décision difficile de maintenir notre traditionnel feu d'artifice du 13 juillet en prenant des mesures exceptionnelles, pour garantir la sécurité de tous. Nous avons déplacé le pas de tir à plus de 200 mètres de nos forêts, une précaution essentielle pour minimiser les risques potentiels d'incendie. Cette décision a été prise après une analyse minutieuse en concertation avec nos artificiers et les experts en gestion des risques. Je tiens à remercier chaleureusement nos équipes municipales pour leur engagement inébranlable dans la mise en place de ces mesures de sécurité.

Conformément à notre engagement pour la sécurité de tous nos citoyens, nous avons décidé d'abaisser la limite de vitesse générale à 40 km/h sur l'ensemble de notre village. Cette mesure vise à créer un environnement plus sécurisé pour nos résidents, en particulier pour nos plus jeunes et nos aînés.

Toutefois, il est essentiel de noter que les zones 30 déjà existantes dans notre village restent en place. Nous maintenons notre engagement en faveur de la sécurité routière en conservant ces zones à vitesse réduite dans les quartiers où elles sont en vigueur. Nous croyons fermement que cette combinaison de limitations de vitesse contribuera à rendre nos rues plus sûres et plus conviviales.

Votre sécurité et la protection de notre environnement demeurent notre priorité absolue et nous continuerons à prendre des décisions responsables pour le bien-être de tous. Merci de votre confiance et de votre coopération.

L'été a été synonyme de vacances pour beaucoup d'entre vous, un temps de repos bien mérité pour se ressourcer en famille et entre amis.

Cependant, comme chaque année, l'heure de la rentrée scolaire approche à grands pas. Les cartables se remplissent de fournitures, les salles de classe reprennent vie et nos écoles s'apprêtent à accueillir nos jeunes apprenants pour une nouvelle année d'aventures éducatives. Je tiens à adresser un message de soutien aux enseignants, aux élèves et à leurs familles alors qu'ils se préparent à relever les défis passionnants qui les attendent.

En tant que Maire de notre merveilleuse commune, je m'engage à continuer à travailler avec dévouement pour créer un environnement propice à l'épanouissement de chacun de nos habitants, jeunes et moins jeunes. Nous avons encore de nombreux projets et initiatives à venir pour renforcer notre communauté et notre qualité de vie.

Je vous invite à prendre le temps de parcourir ce bulletin municipal pour rester informés des événements à venir, des projets en cours et des actualités importantes pour notre commune.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre belle ville. Ensemble, nous écrirons un nouveau chapitre de notre histoire communale.

Je vous souhaite à tous une rentrée scolaire et une saison automnale empreintes de succès, de bonheur et de santé. Avec toute ma considération,

**Votre Maire, Julien Koegler,
Vice-Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein**

- Rétrospective p. 2
- Portraits p. 5
- Vie Municipale p. 6-7
- Environnement p. 9
- Intercommunalité p. 10
- Manifestations p. 11-14
- Carnet p. 18
- Jeunesse p. 19-25
- Seniors p. 26-28
- Espace d'expression p. 29
- Vos élus délibèrent p. 30-33
- Vie Paroissiale p. 26-27
- Vie Associative p. 28-36
- Nos voisins p. 36

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **2 décembre 2023**

Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **27 octobre** au plus tard à mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Anne-Sandrine Kimmenauer

Crédits photos :
Didier Hamonier, Gilles Gay, Shutterstock, Cathy Schwebel, Smictom Alsace, Rémy Klipfel, Philippe Weber

Impression :
Imprimerie Kocher Rosheim

Mairie de Gerstheim

Informations



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h-12h et 14h-18h

MARDI : 8h-12h

MERCREDI : 8h-12h et 14h-18h

JEUDI : 8h-12h et 14h-18h

VENDREDI : 8h-12h et 14h-18h

MAIRIE DE GERSTHEIM

1 Rue Reuchlin

67150 Gerstheim

03 88 98 30 20

www.gerstheim.fr

Retrouvez-nous aussi sur facebook !

@VilledGerstheim



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Merci de vous signaler à la mairie :

- Si vous vous installez à Gerstheim (n'oubliez pas d'apporter votre livret de famille)
- Si vous déménagez dans une autre commune
- Si vous partez en maison de retraite ou Ehpad
- Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale

Subventions composteur et vélo électrique



Les membres de la commission environnement, agriculture, fleurissement et cadre de vie ont souhaité prolonger les subventions pour :

- l'achat d'un composteur afin de valoriser les déchets verts dans le but de réduire l'empreinte carbone liée au transport. Le montant retenu pour cette subvention sera de 40 €.
- l'achat d'un vélo électrique ou l'installation d'un kit de conversion de vélo, une aide d'un montant de 100 euros est accordée.

Afin de bénéficier de ces subventions, certains critères doivent néanmoins être respectés à savoir :

Transmettre à la mairie, dans les 6 mois de la date d'établissement de la facture, un dossier de demande comportant :

- une copie de la facture nominative
- un RIB
- une photo du composteur dans son environnement
- concernant le vélo électrique, le futur acquéreur devra aussi fournir une attestation sur l'honneur de ne pas le céder dans l'année suivante de son acquisition.
- une attestation sur l'honneur d'inscription sur les listes électorales.

Jobs d'été

Chaque été, la ville embauche de jeunes saisonniers pour s'occuper de l'important entretien des espaces verts, des routes et des bâtiments, et renforcer les services techniques durant les congés des agents. Cela permet aux jeunes d'acquérir leur première expérience professionnelle.



Luc Hoegy



Louise Girod



Elliot Yao Abesse



Hugo Vicente



Zoé Paulus



Nathanaël Habouzit



Nathan Trog



Léonor Olingou - Elea

Travaux de l'été

Cet été a été propice aux travaux avec l'aide des saisonniers

- Poursuite du changement de tête LED pour l'éclairage public
- Changement de tout l'éclairage du groupe scolaire pour passer en LED
- Nettoyage et peinture (saturation du bois) des 7 passerelles
- Marquage routier et places de parking :
place de parking rue Brigade Alsace-Lorraine, parking covoiturage,
parking école et bois fleuri



Conseil Municipal des Jeunes

L'élection des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu lieu jeudi 6 juillet 2023 à l'école élémentaire avec 11 candidats pour 7 postes.

Huit d'entre eux ont été élus (suite à une égalité du nombre de voix pour la 7^{ème} place, un 8^{ème} poste a été créé) : Louis Marciano, Louis Gosselin, Noah Wimmer, Alyssa Foessel, Alice Petot, Emile Fischer, Shayna Milly, Florine Michel et Mathis Goetz.

Félicitations à eux et bravo pour leur engagement au sein de la collectivité.

Le bureau de vote était tenu par les jeunes du CMJ, encadrés par les Adjoints : Joëlle Wohlschlegel et Sébastien Schueber.



Installation des nouveaux jeunes élus

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été installés dans leur fonction le vendredi 7 juillet 2023.

Après un petit discours, les jeunes se sont vu remettre la cocarde, symbole du CMJ, en présence des Adjoints, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Joëlle Wohlschlegel et Sébastien Schueber.

Inauguration des plaques de rues et des panneaux d'entrées d'agglomérations bilingues

Vendredi 30 juin 2023, Frédéric Bierry, Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, est venu à Gerstheim pour inaugurer les plaques de rues ainsi que les plaques d'entrées d'agglomérations bilingues. S'en est suivi une visite du chantier de la future médiathèque et du futur centre de ressource en langues germaniques.

Le rendez-vous était donné à 15h30 à la sortie du village en direction d'Osthouse où le Maire, Julien Kogler, entouré d'adjoints et de membres du conseil municipal, a accueilli notre hôte qui était aussi accompagné de la Sénatrice et Conseillère d'Alsace, Laurence Muller-Bronn, du Conseiller d'Alsace Philippe Meyer ainsi que du personnel de la Collectivité Européenne d'Alsace.



Cet investissement s'élève à 10 178€ pris pour moitié en charge par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le moulin



Avancée des travaux

- Finition des travaux de gros œuvres
- Pose de la charpente complète de la zinguerie
- Pose des tuiles sur la maison du gardien
- Electricité



Grand nettoyage

Broyage des végétaux à domicile

Le broyage de vos branchages à votre domicile sera possible les 14 et 15 novembre 2023.

Les agents utiliseront le broyeur de végétaux de la communes. Les copeaux seront laissés sur place.

Tarif : 44 € / heure, 22 € par demi-heure entamée. Si vous souhaitez utiliser ce service, merci de vous adresser à la mairie afin de prendre rendez-vous.



Déchets verts

La collecte des déchets verts du lundi sur le parking de la salle des fêtes se terminera le lundi

30 octobre 2023



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOOFZHEIM



La déchetterie sera fermée du

4 septembre au 7 octobre inclus

pour permettre la réalisation de travaux en vue de la mise en conformité.

Vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Benfeld sur présentation de votre carte Optimo.

AU DÉSHÉBAGE, CITOYENS !

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis de nombreuses années, la municipalité s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Les trottoirs et abords extérieurs font partis de la voie publique certes. Néanmoins, leur entretien incombe aux résidents des habitations juxtants ces espaces publics, que l'on soit propriétaire ou locataire.

En période estivale, les travaux consistent à éliminer les herbes folles qui peuvent dans certains cas devenir hautes et envahissantes, alors qu'en période hivernale, l'entretien consiste plutôt au déneigement et au balayage des rigoles.

Un trottoir fait donc partie intégrante de notre environnement proche et représente au passage la carte de visite de nos lieux de vies.

Il est également important d'entretenir et de tailler régulièrement les haies ainsi que toutes autres plantes poussant sur un espace privé et qui empiètent sur l'espace public car **un trottoir doit rester libre d'accès et représente un endroit sécurisé pour les piétons.**

Il est à noter que la majeure partie de nos concitoyens entretiennent de manière exemplaire les abords de leurs propriétés et nous les en remercions vivement. Nous invitons donc les autres à en faire de même.

Notre village mérite bien cela, sachant que l'entretien d'un trottoir est un lieu d'échange et permet souvent un bon moment de convivialité.

Transport

Le Transport à la Demande

Le TAD est un service de transport en porte à porte destiné aux personnes de plus de 60 ans, et de moins de 60 ans sous réserve de conditions (personne bénéficiant des minimums sociaux, personne à mobilité réduite (sous justificatif du médecin), demandeur d'emploi (carte d'inscription).

Au titre de l'année 2022, il y a eu 97 demandes et personnes transportées sur l'ensemble du territoire.

Afin de bénéficier du service, un dossier d'inscription est à remplir auprès des services situés à la Maison Intercommunale des Services à Erstein (Sylvie Andres du Pôle Ressources) et/ou via le site internet de la collectivité d'Erstein (dans l'onglet « Environnement, bâti et développement »).

La prise de rendez-vous se fait via un numéro spécial et un usager peut bénéficier de 2 courses par jour à savoir qu'un déplacement aller/retour représente 2 courses. Les usagers peuvent réserver au plus tard la veille avant le déplacement ou le samedi avant midi pour le lundi.

Coût du trajet : 3 € / personne

Le service fonctionne de 8h à 18h du lundi au samedi et dessert les communes du territoire, vous pouvez téléphoner au 0810 000 352.

Les lignes de bus

Un réseau de ligne de bus :

- **Ligne 260** : Erstein, Nordhouse, Plobsheim, Eschau, Illkirch- Graffenstaden
- **Ligne 262** : Erstein, Schaeffersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Bernardswiller, Saint-Nabor puis Ottrott
- **Ligne 263** : Erstein, Schaeffersheim, Bolsenheim, Uttenheim, Westhouse, Benfeld
- **Ligne 270** : Diebolsheim, Friesenheim, Rhinau, Boofzheim, Obenheim, Gerstheim, Erstein, Plobsheim, Eschau, Illkirch-Graffenstaden

Possibilité d'acheter d'un ticket combiné Réseau 67 et CTS à 3,50 euros.

- **Ligne 280** : Le bus franco-allemand Eurodistrict, circule deux fois tous les samedis sur le trajet entre Lahr, Schwanau, Erstein et Obernai.



France rénov'

Bien concevoir le programme de travaux en amont du projet permet de choisir les solutions les plus efficaces et les mieux adaptées à votre situation. En effet, il est plus économique de réaliser tous les travaux en une fois, afin d'améliorer l'efficacité de chaque geste et la cohérence entre les différents travaux et éviter ainsi des désordres futurs. Si vous habitez en copropriété, l'accord de tous les copropriétaires est nécessaire avant d'engager des travaux, il est donc intéressant d'opter dès le départ pour un programme d'amélioration global qui bénéficiera à tous.

Pour vous aider à vous lancer, plusieurs ressources sont à votre disposition : guides techniques, aides financières, accompagnement... Sur notre territoire, l'Espace Conseil France Rénov' du Canton d'Erstein se tient à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller gratuitement et de manière neutre à tout moment de votre parcours de projet. N'hésitez pas à prendre contact avec la conseillère via le formulaire de contact sur le site internet de la CCCE (rubrique Environnement, Bâti et Déplacement > Espace France Rénov') ou par téléphone au 03 88 59 86 27.

Mme Sarah Jaccomard, conseillère France Rénov',
via le formulaire suivant
<https://www.cc-erstein.fr/formulaire-france-renov>
ou par téléphone au 03 88 59 86 27.



Agenda

... ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

SEPTEMBRE



voir p27

Dimanche 10 septembre
EXPOSITION FRUITIÈRE ET NATURE

Organisée par l'association des arboriculteurs
Salle des fête d'Obenheim
à partir de 11h



voir p10, 27 et 36

Dimanche 17 septembre
COURSE RIED RUN ROCK

Parking salle des fêtes
à partir de 9h
KILBE
à partir de 14h

KILBE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Défilé de la Kilbe dimanche 17 septembre

Circulation perturbée dans les rues de GERSTHEIM

Pour garantir la sécurité du public et l'accessibilité piétonne aux différentes scènes et à la fête foraine, la rue du Rhin à partir du croisement avec la rue des Parachutistes jusqu'au sens giratoire de la rue du Général de Gaulle, sera fermée à la circulation et aux stationnements à partir de 9h et ce jusqu'à 19h. Le matin à partir de 9h aura lieu la course « Ried Run Rock », certains tronçons de route seront interdits à la circulation selon l'avancée des coureurs. Merci de respecter la signalisation mise en place et les consignes des bénévoles pour la sécurité de tous. L'après-midi à partir de 14h30, le défilé de chars et de carnavaliers sur le thème des "Carnavals du monde" aura lieu dans les rues de Gerstheim.

Pour permettre le bon déroulement du défilé les rues suivantes seront fermées à la circulation à partir de 13h :

rue des Cigognes - rue des Primevères - rue de la Redoute - rue de la Brigade Alsace Lorraine - rue des Parachutistes - rue de l'Église - rue Reuchlin - rue de Daubensand seront temporairement interdites à la circulation et au stationnement à partir de 13h et cela jusqu'à la fin du nettoyage des rues (18h).

Nous vous recommandons de prendre vos dispositions et de stationner votre véhicule hors de la zone de la manifestation si vous souhaitez pouvoir vous déplacer durant la journée du dimanche 17 septembre. Aucune exception ne sera accordée.

Pour permettre aux véhicules de traverser la commune, des déviations seront mises en place dès 8h et un arrêté d'interdiction de stationnement est pris pour certaines rues.

Nous demandons à l'ensemble des Gerstheimois de garer leurs véhicules à l'intérieur de leur cour et non pas sur la chaussée tout le long du parcours du défilé que dans les autres rues afin de faciliter la circulation et les déviations mises en place. Merci de votre compréhension.

Quelques consignes de sécurité

- Respecter les zones de stationnement prévues,
- Respecter les consignes données par les organisateurs et les forces de l'ordre,
- Pas de pétards ni d'armes factices,
- Pas de deux roues dans les défilés,
- Pas de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique,
- Interdiction de se rapprocher à moins d'un mètre des chars en mouvement,
- Tenir les enfants,
- Ne pas passer sous un char qu'il soit en mouvement ou non.



voir p31

Vendredi 22 septembre

DON DU SANG
Salle des Fêtes
17h à 20h



voir p30

Dimanche 24 septembre

MARCHÉ AUX PUCES
par le Tennis club
6h à 19h



voir p28

Dimanche 7 octobre
CONCERT D'ORGUE

Organisé par l'association Les amis de l'orgue Kern
Eglise Saint Denis
à 17h



voir p27

Dimanche 15 octobre

MARCHE ROSE
Départ au complexe sportif
Organisée par l'association
Du fil à retordre
à 9h30

MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Mardi 31 octobre SOIRÉE HALLOWEEN

Nouvelle Édition Effrayante : Soirée Halloween au Parcours de Santé !

Le 31 octobre 2023, préparez-vous à vivre une soirée Halloween mémorable !

À partir de 19h, la MJC de Gerstheim vous donne rendez-vous au départ du périscolaire pour une expérience unique au cœur du parcours de santé. Cette année, l'originalité sera à l'honneur, avec un circuit où chacun pourra déambuler librement, découvrant des surprises à chaque coin sombre. Mais ce n'est pas tout ! Nous avons prévu de délicieuses tentations pour satisfaire vos papilles. Des stands de crêpes, saucisses, merguez, et une variété de boissons vous attendent pour vous régaler tout au long de la soirée. Cerise sur le gâteau (ou plutôt citrouille sur la tarte), cette soirée est organisée en collaboration avec différentes associations de notre commune. Attendez-vous à des animations spéciales, des jeux et une ambiance terrifiante à souhait.

Préparez vos costumes les plus effrayants et rejoignez-nous pour une soirée Halloween inoubliable ! On vous promet des frissons et du fun à l'état pur. A partir de 6 ans mais attention peut-être effrayant, accompagné et sous la responsabilité des parents.



NOVEMBRE



Samedi 11 novembre
ARMISTICE
Monument aux Morts
11h



Samedi 18 novembre
Dimanche 19 novembre
EXPOSITION DES
AVICULTEURS
Salle des fêtes
Samedi de 14h à 22h
Dimanche de 9h à 18h
Organisée par l'association
des aviculteurs



Dimanche 19 novembre
CONCERT D'ORGUE
Organisé par l'association
Les amis de l'orgue Kern
Eglise Saint Denis
à 17h



Samedi 25 novembre
VILLAGE DE NOËL
Place de la Fontaine
15h à 20h

voir
p28

voir
p12

DÉCEMBRE



Mercredi 6 décembre
ADJUDICATION
DES LOTS DE BOIS
Salle Henri Loux
19h



Vendredi 1^{er} Décembre
CONCERT DES NOELIES
Eglise protestante
Organisé par la commune
et la paroisse protestante



Samedi 9 décembre
SPECTACLE DE DANSE
Salle des fêtes
18h et 20h
Organisé par
le Cercle St Denis



Dimanche 17 décembre
FÊTES DES SENIORS
Salle des fêtes
12h

Village de Noël 2023

Le samedi 25 novembre 2023 dès 15h

Les bénévoles de plusieurs associations de Gerstheim seront ravis de vous accueillir.

Vous pourrez vous restaurer, faire des activités gratuites ainsi que vos achats aux stands des exposants, sous les tonnelles installées par nos bénévoles.

Les braseros réchaufferont les plus frileux en attendant le Flashmob de Noël à 17h. Des animations telles que la lettre au père Noël, ateliers pour enfants, balade à poney, espace photos seront également proposées, pour faire patienter les petits et grands jusqu'à la venue du Saint-Nicolas qui distribuera certainement ses petits chocolats.

Comme les éditions précédentes des actions solidaires seront également proposées.



Vous souhaitez avoir un stand pour vendre vos réalisations artisanales lors de cette édition du village de Noël 2023, participez au concours «Chemin des crèches et décorations de Noël durable et nature de Gerstheim» ou au concours « Les plus belles tables de Noël de Gerstheim », vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement par mail :

comite.des.fetes.de.gerstheim@gmail.com
Attention les places sont limitées.

Retrouvez l'ensemble des informations du comité des fêtes sur la page Facebook «Comité des fêtes de Gerstheim».

Concours "Les plus belles tables de Noël"

Dans la salle des fêtes, vous pourrez admirer les tables dressées pour Noël.

Vous aimez faire une belle table à Noël, alors ce concours est fait pour vous !!

Le but est de faire la plus belle table de Noël, le comité des fêtes met à disposition 2 tables rectangulaires de la salle des fêtes. A chaque participant de dresser la table avec sa nappe, ses serviettes, sa vaisselle et sa décoration. La table dressée devra permettre au minimum à 6 personnes de s'y à table.

Les tables décorées seront visibles par le public lors du «Village de Noël» le 25 novembre 2023 de 15h à 20h et le dimanche 26 novembre de 14h à 17h lors de la fête de la paroisse protestante.

Les visiteurs voteront pour la plus belle table, un bulletin de participation par visiteur.

Les résultats seront communiqués dans le Gerstheim info de décembre 2023

Les 3 premiers seront récompensés par des bons d'achat allant de 30 à 50 €.

Opération collective «De nounours et décorations de Noël»

Afin de réaliser des décorations de Noël nous recherchons des peluches d'ours, de pingouins, rennes, luges en bois et autres accessoires de Noël. Si vous avez des peluches au fond du grenier qui ne servent plus, donnez leur une seconde vie !

Vous pouvez déposer vos dons à l'attention du comité des fêtes à la mairie de Gerstheim dès à présent.



Chemin des crèches et décorations de Noël durable et nature

Pour la 3^{ème} année consécutive, le comité des fêtes organise le concours du « chemin des crèches et décorations de Noël durable et nature de Gerstheim ».

Vous décidez vos fenêtres, votre balcon, votre cour, lors des fêtes de fin d'années, alors participez au concours et tentez de gagner un des bons d'achats. Ce concours innovant est basé essentiellement sur la qualité de créativité éco-responsable, et ne doit pas engendrer de surenchère par l'achat de décoration et/ou d'illumination. Il doit laisser place à l'imagination, la créativité, l'originalité, par la diversité des matériaux naturels, recyclés et/ou récupérés. L'utilisation avec parcimonie de décorations lumineuses peu énergivores est

préconisée et souhaitée cela afin de préserver la qualité du ciel nocturne et de ne pas générer une surconsommation d'énergie. Les décorations devront être visibles de l'espace public du 25 novembre au 27 décembre 2023 de 18h à 21h.

Le concours est gratuit et ouvert aux habitants, associations et commerces de Gerstheim. Les participants acceptent que des photos de leurs décorations soient utilisées dans les supports de communication de la commune. Pour cela il suffit de vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur : www.gerstheim.fr – ou en le demandant par mail au comité des fêtes : comite.des.fetes.de.gerstheim@gmail.com

Date limite d'inscription : le 11 novembre 2023



13 juillet



Quelques chiffres :

- 4 500 € de budget pour le feu d'artifice
- 11 associations Gerstheimois ont participé au déroulement de cette soirée festive.

Un grand merci

- à l'ensemble des bénévoles des différentes associations sans qui une telle soirée ne pourrait avoir lieu.
- aux services municipaux qui ont œuvré avant et après la manifestation pour la communication de l'événement, le montage et démontage de la scène, l'installation de l'électricité, l'installation des barrières de sécurité, la mise à disposition des racks de tables et bancs ...
- aux artificiers qui ont dû s'adapter au nouveau lieu de tir, conforme aux restrictions réglementaires

à vous le public venu en nombre !



Mariage 2023

10.06.2023 Hicham BOUJEMAOUI et Rachel SOMMER
 17.06.2023 Thibaut FISCHER et Maud CARRE
 17.06.2023 Didier KIMMENAUER et Anne-Sandrine HOLZER
 08.07.2023 Sébastien DAVID et Emilie BANSEPT
 05.08.2023 Manuel FOETTER et Aline NEFF

Noces d'Or (50 ans)

29.09.2023 François HESS et Monique DEBUISSON
 23.11.2023 Michel BARBEY et Agnès OTT
 04.12.2023 Alfred HAHN et Christiane SCHMIDT

Noces de Diamant (60 ans)

04.10.2023 Alfred KLINGLER et Hélène SUHNER

Noces de Palissandre (65 ans)

15.11.2023 Pierre TEXIER et Marie Louise ATTENHOFER

Anniversaires

80 ANS

16.09.2023 Odile MULLER née BEYER
 01.10.2023 Louis SCHAFFNER
 18.10.2023 Angèle STROHMENGER née MEIER
 06.11.2023 Cécile BALAZ née SCHNEIDER
 17.11.2023 Liliane VOGELBACHER née KUHN
 01.12.2023 Emilienne WEISS née KLEIN

90 ANS

07.11.2023 Pierre TEXIER

85 ANS

28.09.2023 Paul RISSER
 27.11.2023 Giovanni GURRIERI

95 ANS

12.10.2023 Antoinette ARBOGAST née FALK
 07.11.2023 Huguette CHRISTMANN née CLEISS

Naissances

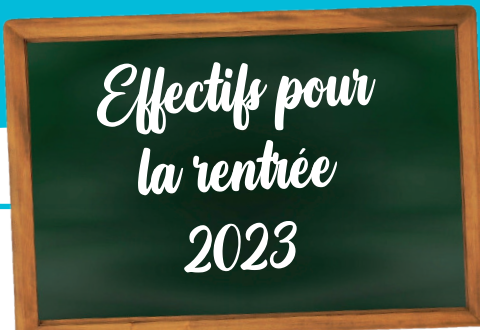
26.05.2023 Livio TASSEIRA
 27.06.2023 Elio FISCHER
 15.07.2023 Elyne GISSELBRECHT
 16.07.2023 Marin PAYET
 16.07.2023 Meredith HETTLER

19.09.2023 Jena HENRY
 22.07.2023 Seth SUTY BLUM
 23.07.2023 Anna LUTZ
 05.08.2023 Jules WEISLINGER
 06.08.2023 Maé PROBST

Décès

08.06.2023 Philippe LAUFFENBURGER
 12.06.2023 Antoinette ALBRECHT née SCHNEPF
 29.06.2023 René BALL
 01.07.2023 Maurice BISCHOFF

05.07.2023 Jean-Marc ANTON
 13.07.2023 Paulette KREMPP née ROHNER
 14.08.2023 Jean-Pierre TRIVI
 16.08.2023 Yvette FURST née FELIX



École maternelle

8h-11h25 et 13h20-15h55

Petits/Moyens/Grands monolingues : 28 élèves

Emeline Payet et Christelle Maire.

Petits/Moyens/Grands monolingues : 28 élèves

Virginie Theiller et Christelle Maire.

Petits et moyens bilingues : 25 élèves

Julie Braun

Petits et grands bilingues : 23 élèves

Mélanie Adolf et Sandrine Wassmer

Petits et grands bilingues : 25 élèves

Mélanie Adolf et Sandrine Wassmer

École élémentaire

8h-11h30 et 13h30-16h

Monolingue

CP : 15 élèves Clélia Blagoëv

CE1 : 20 élèves Claire Absin et Hélène Frommer

CE2 : 22 élèves Nadine Eby

CM1 : 24 élèves Aurélie Kayser

CM2 : 21 élèves Annie Schoenfelder

Bilingue

CP : 23 élèves Sandra Siegwalt et Mélissa Rein

CE1 : 19 élèves Sandra Siegwalt et Mélissa Rein.

CE2 : 25 élèves Stéphanie Leroy et Laurence Kunz

CM1 : 23 élèves Mélanie Chambrion et Hélène

Frommer

CM2 : 21 élèves Stéphanie Serfass (partie allemande) et Margot Lidy (partie française)

Dispositif ULIS : 13 élèves

Sylvaine Mathieu et Christelle Maire

Collège

A la rentrée le collège accueillera 329 élèves répartis dans 12 divisions :

6^{ème} : 84 élèves

4^{ème} : 78 élèves

5^{ème} : 84 élèves

3^{ème} : 83 élèves

Périscolaire

230 enfants inscrits pour la rentrée 2023

Cycle maternelle : 68 enfants

Cycle élémentaire CP/CE1/CE2 : 88 enfants

Cycle élémentaire CM1/CM2 : 64 enfants

Classe Ulis : 10 enfants

ABCM

L'École aura le plaisir d'accueillir 21 enfants dont 15 en classes maternelles.

Cette école située dans l'Espace des Associations, a la particularité de proposer une scolarité en immersion complète allemand/alsacien de la maternelle au CP inclus.

Collège

Résultats au Diplôme National du Brevet

- 95 % des élèves de 3^{ème} obtiennent leur diplôme National du Brevet
- 86 % des admis obtiennent une mention

Bravo pour votre réussite et bonne route à tous nos anciens élèves de 3^{ème}.



Changement d'horaires

Afin de se mettre en conformité avec la législation qui prévoit une pause méridienne d'1h30 pour les élèves, les horaires changent légèrement à la rentrée 2023

7h50 - 11h45

13h15 - 17h05

Périscolaire les Cigognes



Périscolaire / Accueil de loisirs
Les Cigognes,
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim@
cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

- **Périscolaire** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h25 à 13h30 et de 15h50 à 18h30

- **Mercredis** (hors vacances scolaires) de 7h30 à 18h30 à partir de la prochaine rentrée scolaire

- **Accueil de loisirs sans hébergement** (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour toute information vous pouvez contacter

Sabrina Bronner - Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.

Notre fête de fin d'année tant attendue par les petits et les grands s'est déroulée le vendredi 23 juin 2023, dans la cour de l'école élémentaire.

Cette année, l'équipe a fait le choix de l'innovation et a organisé un grand jeu d'enquête sur le thème du voyage à travers le monde. Les familles devaient s'inscrire afin de former des équipes.

Les animateurs étaient bloqués dans un pays et ne pouvaient pas rentrer au péri. Mais qui avait bien pu dérober les billets d'avion retour des animateurs ?

Pour le savoir il fallait suivre l'inspecteur Nico dans son avion de fortune afin de s'envoler vers les destinations paradisiaques où étaient bloqués les animateurs. Une fois sur place, différents ateliers étaient organisés afin de recevoir un indice sur le voleur des billets. Une fois le voleur démasqué, les animateurs ont pu rejoindre la scène du péri et profiter de la soirée musicale avec les familles.

Première réussite puisque 184 joueurs étaient répartis en deux sessions de jeux et ont pu participer à ce grand jeu pour leur plus grand plaisir. Que va nous concocter l'équipe d'animation pour l'année prochaine ? Suspense...



Cet été, nous nous sommes bien amusés.

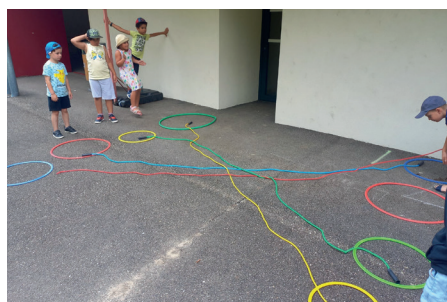
Des Gaulois aux robots, en passant par les inventions d'hier et d'aujourd'hui, en juillet, les enfants ont pu poser pour des photos en noir en blanc, être acteurs de leur propre film, découvrir la vie des Gaulois, des chevaliers et des coutumes anciennes.

En août, en route vers l'espace et les grands jeux !

Y a-t-il une vie sur les autres planètes? Les enfants ont pu mener leur enquête et faire d'étranges découvertes en se mettant dans la peau d'un astronaute.

Les escape game n'ont plus de secret pour eux après avoir appris à en créer un de toute pièce et les défis entre amis ont rythmés les dernières semaines de vacances. Les deux derniers jours d'accueil de loisirs ont été consacrés à la remise en forme pour une rentrée sportive.

L'équipe d'animation remercie tous les participants à ces semaines riches en amusements et vous donne rendez-vous au prochain numéro.



Animation Jeunesse FDMJC

Retour sur les activités proposées par Gaël

Les mercredis et vendredis de mai à juin :

Bowling, cinéma et glaces, sortie EVA, visite au Guirbaden, tournoi de console et théâtre à l'espace Malraux de Geispolsheim.

Soirée auberge espagnole, soirée Foot.

A midi au collège:

Pour finir l'année en beauté, le jeudi, on a joué aux jeux de société à l'ombre du grand arbre.

Le vendredi, les jeux étaient mis à disposition sous le préau et/ou session basket avec les plus motivés.



Rencontre mission locale 22 juin

Suite à la rencontre avec la mission locale d'Erstein, le SAJ a proposé aux jeunes de 16 à 25 ans, un temps de rencontre avec la mission locale dans les locaux du SAJ pour éviter aux jeunes de se déplacer jusqu'à Erstein et de prendre contact avec le nouvel intervenant qui se déplace à la rencontre des jeunes.

Intervention CLAS Rhinau

(Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)

L'animateur de Gerstheim est intervenu dans le cadre du CLAS à Rhinau pour proposer un atelier d'écriture SLAM avec 5 jeunes.



Le SAJ présent !

Fête du périscolaire de Gerstheim le 23 juin

Un groupe de 10 jeunes se sont engagés à tenir un stand de boissons. Ce type de projet permet aux jeunes de s'investir dans un projet d'autofinancement et de choisir une activité qui a du sens.

Fête du collège 27 juin

Presque tous les 3^{ème} ont joué le jeu pour venir participer à la soirée de fin d'année organisée par le collège en tenue de soirée. Félicitation et bon passage en seconde !

Fête de l'école Obenheim 30 juin

Un groupe de 5 jeunes a aidé à tenir plus de 8 stands de jeux pour les enfants tout en réalisant une vente de gâteaux pour un projet d'autofinancement.

Soirée du 13 juillet Gerstheim

Un groupe de 5 jeunes ont participé au 13 juillet en tenant le stand de vente de bonbons dans le cadre d'un projet d'autofinancement. Et à tour de rôle, ils se sont occupés de la gestion de 14 stands de jeux pour les enfants.

A venir :

Reprise des ateliers à midi au collège: atelier jeux et atelier expression (discussion, slam, théâtre) et sport aux beaux jours.

Proposition d'un atelier théâtre annuel le mercredi soir de 17h30 à 19h (horaires pouvant évoluer) qui débuterai à la mi-septembre, tarif à l'année 150 €. En dessous de 10 jeunes l'atelier n'aura pas lieu.

Ouverture du local jeunes à Obenheim et à Gerstheim à partir de septembre, se renseigner auprès de Gaël au 06 79 12 56 25.

Vacances été 2023

Un beau programme proposé aux jeunes du territoire :

On a commencé par un jeu de piste à Strasbourg, session golf, atelier jeux et cuisine, découverte de l'art du cirque pour finir la première semaine avec une sortie en barque, une sortie Virtual Reality.

Semaine 2

Du multisport au city à Obenheim, un atelier de customisation, du paintball et du badminton. Un p'tit déj théâtre avec une intervenante professionnelle, une rencontre multi console, une baignade à Huttenheim et pour finir la semaine un ciné plein air avec diffusion de Encanto et une sortie à la piscine de Lahr.

Semaine 3

Ciné lasermaxx, un camping au complexe sportif, sortie à Europa Bad, création de tableaux, judo et visite musée street art.

Semaine 4

Finalisation de la peinture du SAJ (il est tout beau maintenant), lac de Benfeld, escape games, pêche, barbecue, atelier création maquillage, jeu de rôle, pêche et balade nocturne, canoé kayak, Europa Park, cerf-volant et engin qui flotte.

Semaine 5

A vélo, plan d'eau et volley ou encore troc patate, wake board, Rulantica, musée ciné et montage vidéo.

Ephad - le Manoir

Une fête du Manoir allégée, cette année, mais néanmoins conviviale.

Les résidents ainsi que leurs proches ont pu participer à un petit jeu de piste permettant de découvrir ou de redécouvrir les moments forts de l'année écoulée.

De nouvelles rencontres se sont faites autour de pâtisseries et de cocktails...sans alcool :-)

Sous la coupelle de Solange, le groupe des artistes a présenté ses diverses créations.



Une nouvelle page se tourne au Manoir. Monsieur Fabien Daviau part relever de nouveaux défis après avoir assuré la direction durant 8 années... 8 années remplies de projets (l'acquisition des trois vélos électriques, la réfection du troisième étage de l'établissement...), de sorties (voiles sur le Rhin avec les résidents), de fêtes (les occasions ne manquent jamais), de défis (la gestion de la crise sanitaire). Madame Laurence Muller-Bronn ainsi que Monsieur Julien Kogler l'ont remercié pour son investissement et son engagement très fort auprès des différents acteurs de l'établissement lors du pot de départ du 7 juillet 2023.

Rétrospective de l'été



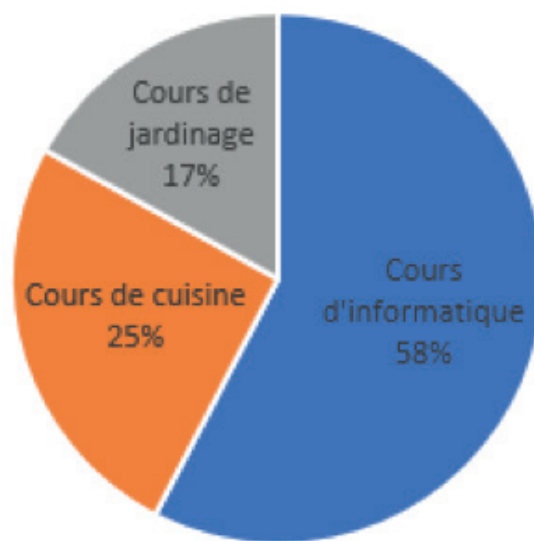
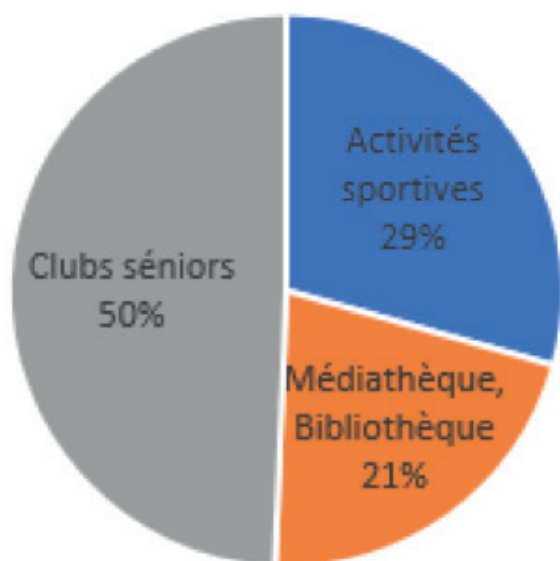
Enquête CCE

En septembre 2022, nous avons diffusé auprès des personnes de 60 ans et plus de notre commune, un questionnaire élaboré en collaboration avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Nous avons dû attendre le bilan final réalisé par la Communauté de communes avant de vous diffuser les résultats de nos questionnaires.

L'objectif de ce questionnaire était de recueillir les besoins et les attentes des personnes de 60 ans et plus, tant sur le volet culturel, que sur les loisirs et sur les différentes modalités d'accompagnement.

Sur les 28 communes du territoire, 19 ont réceptionnés des réponses et fait parvenir la synthèse à la Communauté de communes du Canton d'Erstein, soit un taux de participation de 68 % des communes. Pour Gerstheim, nous avons eu 28,3 % de participation à ces questionnaires. Nous faisons partie des communes ayant eu le plus de participation et nous vous en remercions.

Grâce à cette enquête, nous avons pu découvrir que la moitié des personnes de 60 ans font partie de Clubs Séniors. Trois nouvelles activités ont été proposées telles des cours d'informatique, des cours de cuisine et des cours de jardinage. Un travail sera réalisé par la Communauté de communes du Canton d'Erstein sur ces nouvelles propositions d'activités.



Séniors

Nos seniors bougent : ATELIER ÉQUILIBRE PLUS saison 2023-2024

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Age d'Or, reconduit cet atelier plébiscité, dans une ambiance conviviale.

L'animateur, M. Trompeter, vous propose de stimuler l'équilibre, d'augmenter la souplesse et la force musculaire, afin d'être bien dans son corps et sa tête.

Tous les mercredis à 10h30, salle 1 de la MJC, 10 rue des Anémones

Reprise des ateliers **le mercredi 14 septembre** à raison de 30 séances, hors vacances scolaires.

Inscriptions en mairie au **03 88 98 30 20** ou chez Anne-Marie Klipfel au **06 37 63 54 42**

Tarif pour les 30 séances : 50 € (+ assurance)

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Gerstheim à cœur

Fidèles à nos orientations concernant le bilinguisme et notre patrimoine, nous avons mis en place des plaques de rues bilingues et historiques. Elles permettent à chacun d'entre nous, une immersion dans notre patrimoine local. Cette opération menée conjointement avec la Collectivité Européenne d'Alsace a été inaugurée par le Président Bierry cet été. Dans le cadre de sa venue, il a également visité la future médiathèque intercommunale du moulin, projet subventionné également par la CEA. Dans un même registre, nous avons eu le plaisir de rencontrer une délégation de Meissenheim en Allemagne, venue à vélo pour effectuer le tour de notre village et visiter nos infrastructures ainsi que notre patrimoine.

En ce mois de septembre, vous allez découvrir ce nouveau slogan : "J'aime ma commune. Je roule électrique". Engagée pour la protection de la planète, notre équipe a fait le choix de l'achat d'un véhicule et d'une tondeuse électrique. Ces équipements réduisent notre impact environnemental avec moins de pollution de l'air et diminuent aussi leur budget d'entretien. Parallèlement, notre équipe Gerstheim à cœur, a souhaité prolonger la subvention pour le bac à compost ainsi que pour l'achat de vélos électriques. Ensemble, améliorons la mobilité dans notre village et réduisons notre empreinte carbone. Pour finir dans ce registre, les locaux ABCM et l'animation jeunesse ont été entièrement équipés en luminaires LED tout comme le groupe scolaire (près de 400 luminaires dans ce dernier bâtiment). Ces nouveaux équipements permettront une économie d'énergie de 58,5 % pour une même intensité lumineuse. Nous avons également amélioré le fonctionnement de nos chaudières en agissant sur la régulation avec prise en compte de la température intérieure des salles de classe et en prévoyant le pilotage à distance. Nos chaudières sont préparées pour la saison hivernale à venir. Ces actions nous permettront d'optimiser le chauffage des bâtiments et d'en limiter les frais.

Comme chaque année au mois d'août notre équipe et particulièrement nos agents ont œuvré dans les bâtiments pour leur entretien. Dans notre école et à l'espace associations, tous les sols ont été rénovés, les mobiliers nettoyés et toutes les petites réparations ont été réalisées. Tout cela contribuera à une bonne rentrée scolaire de nos jeunes Gerstheimois. Ensemble améliorons notre cadre de vie.

Depuis le mois de juin, grâce à notre mobilisation et à notre détermination, nous avons permis à un boulanger local d'ouvrir un dépôt de pain. Cette mutualisation, avec un commerce existant, vous permettra également de retrouver un lieu de rencontre et d'échange au cœur du village.

Notre équipe Gerstheim à cœur toujours sur le terrain, reste à votre écoute pour tout échange ou rencontre. Ensemble, relevons aujourd'hui les défis de demain.

En mouvement pour Gerstheim

La période estivale touche déjà à sa fin et avec la rentrée, chacun est repris par ses activités habituelles. Le rythme municipal a lui aussi connu un ralentissement faute de conseil depuis fin mai. Un grand nombre de sujets seraient certainement à discuter, en toute transparence, pour co-construire les actions à mener les plus adaptées à notre village. Malheureusement, ces sujets permettant à notre commune de relever les nombreux défis à venir ne sont pas pris en compte au profit de sujets relatifs à la gestion courante. Le conseiller municipal siège pour conseiller sur les affaires de la commune et non pour donner un quitus de courtoisie. Au lieu de cela, nous nous devons d'être particulièrement vigilants au regard de la multiplication ces derniers mois de situations critiques : attribution de permis de construire à des tiers sans autorisation des propriétaires, un programme immobilier (logements) sans suivi particulier de la municipalité aux abords de la Mairie, qui questionne les règles élémentaires en matière d'urbanisme, fuite en avant sur le projet de réhabilitation du Moulin avec un budget initial non respecté et des perspectives d'occupation non prévues au lancement du projet, etc. Notre équipe reste vigilante et remercie l'ensemble des acteurs gerstheimois qui nous soutiennent au quotidien. A mi-mandat, nous continuons à travailler et entendons porter une grande attention aux attentes des habitants pour les prochains horizons. Pour conclure sur une note festive, n'oubliez pas les rendez-vous de la Kilbe tels que la course à pied et le marché aux puces dont les succès ne se démentent pas. Bonne Rentrée à tous!

En Mouvement pour Gerstheim : Joëlle ESTNER, Steve JECKO, Fabrice KUNTZ, Patricia LUFT, Hubert SPRAUL emp2020@orange.fr

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Nombre de conseillers élus : 23 Présents : 16 Procurations : 6 Absent excusé : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER, de Xavier GIROD qui a donné procuration à Sébastien SCHUEBER, de Stéphane SCHNEIDER qui a donné procuration à Murielle HOENEN, de David SIGWALT qui a donné procuration à Thierry WENDLING, de Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Patricia LUFT, de Steve JECKO qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ et de Hubert SPRAUL absent excusé.

Vote des comptes administratifs de l'exercice 2022

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 du budget principal de la commune, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 210 293,33 €	793 616,80 €
Recettes	3 841 715,51 €	1 930 727,71 €
Déficit	/	
Excédent	1 631 422,18 €	1 137 110,91 €
Excédent global de l'exercice	2 768 533,09 €	/

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1er adjoint au Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix), adopte le compte administratif 2022 du budget principal de la commune.

B. BUDGET annexe - Lotissement « le moulin »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 du lotissement « Le Moulin » qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	178 265,83 €	344 593,63 €
Recettes	623 218,41 €	156 266,60 €
Déficit	/	-188 327,03 €
Excédent	444 952,58 €	/
Excédent global de l'exercice	256 625,55 €	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1er adjoint au Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix), adopte le compte administratif 2022 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

Vote des comptes de gestion de l'exercice 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion

Comptable - (SGC) d'Erstein, est identique au Compte Administratif 2022 de la Commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 de la commune.

B. BUDGET annexe - Lotissement « le moulin »

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du SGC d'Erstein, pour le lotissement « Le Moulin », est conforme au Compte Administratif 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

Affectation des résultats de l'exercice 2022

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2022, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2022 de la commune de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) de la somme de 631 422,18 € et en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » (recettes) de la somme de 1 000 000 €
- affectation de l'excédent d'investissement, soit 1 137 110,91 € en section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » (recettes).

B. BUDGET annexe - Lotissement « le moulin »

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2022, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2022 du lotissement « le Moulin » de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, soit 444 952,58 € en section de fonctionnement au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté (recettes) »,
- affectation du déficit d'investissement, soit 188 327,03 € en section d'investissement, au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » (dépenses).

Vote des taux d'imposition 2023

Les conseillers avaient proposé de reconduire pour l'année 2022, les taux d'imposition en vigueur de 2016 à 2021 en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Pour l'année 2023, un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non meublés non affectés à l'habitation principale doit à nouveau être voté.

Les taux des impôts en vigueur en 2022 étaient les suivants : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 20,81 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,69 % et le taux de taxe d'habitation en 2019 était de 16,04 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe les taux comme suit :

Contribution	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	20,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	44,69%
Taxe d'habitation	16,04%

Vote des budgets primitifs 2023

Les membres de la commission finances se sont réunis le 16 mars 2023 au sujet de l'élaboration du projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2023. Les projets de budget 2023 sont présentés par Philippe SCHAEFFER.

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2023 de la commune, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 614 800,00 €	3 614 800,00 €
Investissement	3 815 130,00 €	3 815 130,00 €
Total	7 429 930,00 €	7 429 930,00 €

B. BUDGET annexe - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2023 du lotissement « le Moulin », comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	645 980,20 €	645 980,20 €
Investissement	389 354,65 €	389 354,65 €
Total	1 035 334,85 €	1 035 334,85 €

Subventions

Monsieur le Maire fait le point sur les propositions de la commission subventions qui s'est réunie le 7 février 2023 afin d'étudier la répartition des subventions pour 2023, au regard des critères prédéfinis.

A. Subventions à divers organismes
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer à diverses associations des subventions pour un montant de 28 031 €.

B. Crédits pour fournitures scolaires
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe comme suit les crédits alloués par la commune pour l'achat de fournitures scolaires pour 2023 :

- Ecole élémentaire : 5 236 € pour 238 élèves
- Ecole maternelle : 3 676,50 € pour 129 élèves avec une distinction entre dépenses courantes, dépenses d'investissement et cadeau de Noël.

Soit un total de crédits « fournitures scolaires » pour 2023 de 8 912,50 €.

C. Subventions aux associations locales
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions annuelles aux associations de la commune pour un montant total de 16 555,55 € au titre de l'année 2023. Le détail des sommes peut être consulté en Mairie.

Par application de la délibération du conseil municipal du 28 novembre 2011, il a été acté que les associations perçoivent une subvention de 75 % de la redevance qu'elles versent annuellement. Afin d'avoir une pièce justificative répondant aux critères fixés par le décret du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives, il est nécessaire de définir le montant à verser à chaque association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a précisé pour chaque association le montant de la subvention pour occupation des salles soit un montant total de 23 760 € au titre de l'année 2023.

Quatre associations percevront également un reliquat au titre de 2022, ce qui représente la somme de 2 527,50 €.

Adhésion au groupement de commande de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour le renouvellement de l'accord cadre de transport lot 4

La Communauté de communes du Canton d'Erstein avait conclu en 2021, un marché de transport sous la forme d'un accord-cadre. Le montant maximal ayant été atteint, la Communauté de communes du Canton d'Erstein va relancer un appel d'offres au courant du mois d'avril 2023 et elle propose aux communes membres de profiter de ce dispositif dont la CCCE serait le coordonnateur-mandataire. Pour cela, il est nécessaire d'adhérer au groupement de commandes.

Une telle adhésion présente des avantages à savoir l'économie d'échelle, la réduction des coûts pour les membres du groupement et la mutualisation des procédures de passation des marchés. Ce dispositif de transport concerne non seulement le transport des aînés dans le cadre de sorties annuelles dans la limite de 200 kilomètres mais aussi celui organisé au bénéfice des écoles pour les sorties scolaires (y compris les sorties piscines).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes proposé par la CCCE en matière de déplacement collectif occasionnel.

Approbation du contrat de territoire de la CEA pour la période 2022-2025

La Collectivité européenne d'Alsace a adopté un nouveau Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Centre Alsace, sur la période 2022-2025 et il appartient aux communes de l'approuver afin de pouvoir bénéficier des subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace pour la période 2022-2025.

Rapport des commissions et des structures intercommunales

Commission patrimoine et culture

Le 30 novembre 2024, nous fêterons le 80^{ème} anniversaire de la libération de Gerstheim. A cette occasion, et dans le cadre du devoir de mémoire, Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, précise qu'il est possible de faire installer, au sein de la commune, une borne de la 2ème DB mais cela nécessitera une

délibération du conseil qui pourra être prise après réunion des membre de la commission. Le coût de l'opération est de 2 150 €.

Thierry WENDLING dresse un bilan positif de la vaisselle des chefs. Au cours des journées, les membres de la commission avaient mis en valeur nos coutumes alsaciennes. La prochaine édition devrait avoir lieu dans deux ans, afin de mettre en vente de la vaisselle de qualité. Il remercie les associations locales à savoir le Cercle Saint Denis et la musique Concorde pour leur participation à l'évènement tout en relevant l'engagement du Cercle Saint Denis vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

Commission santé publique, bien-être et CMJ

Audrey FRINDEL Adjointe au maire, indique que la 2ème fête du printemps a connu un succès : 170 personnes ont participé à la marche ce qui a permis de verser, à l'association AVS, la somme de 850 € étant précisé que le fitness a rajouté 500 € et des dépistages contre le diabète ont, à nouveau, été effectués. La conférence a réuni environ 40 personnes.

Commission voirie - déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER rend compte de la dernière réunion voirie. Compte tenu des travaux effectués par le SDEA, les membres se sont interrogés sur l'opportunité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue d'Osthouse à la condition que la réfection du revêtement de la chaussée soit prise en charge par le SDEA et la CEA. La CEA préfère assurer un contrôle durant 3 ans, avant de valider l'éventuelle reprise de l'enrobé. Aussi, les membres ont-ils proposés de prévoir un projet d'aménagement après ce délai de 3 ans.

Commission communication

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, précise qu'une rencontre est prévue afin de faire le point sur le nouveau site internet de la commune en cours d'élaboration par Anne-Sandrine HOLZER et Colombe HASSOLD.

Le Gerstheim Info paraîtra début juin. La mise en page des articles est en cours et les associations ont été invitées à transmettre leurs articles dans les meilleurs délais, sans attendre la date limite.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, remercie les personnes présentes lors de l'installation et du rangement de la fête du printemps. Il précise que les points de restauration ont bien fonctionné et qu'il y avait plus de 35 stands présents avec des produits variés et de qualité.

Il indique avoir participé à la remise des récompenses aux enfants du groupe scolaire qui avaient fait des dessins pour les militaires en opération extérieure. Dominique FICHAUX, correspondant défense, qui était également présent précise que les enfants étaient très réceptifs.

Commissions affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, indique qu'une réunion aura lieu au courant du mois d'avril afin de finaliser le voyage seniors et d'établir une fiche contact en cas d'urgence.

Points divers

Nadine LEHMANN indique qu'il y a un souci de visibilité dans la rue Reuchlin en raison de la présence du panneau d'information concernant la rue d'Osthouse et de la construction d'un immeuble en limite de propriété. Monsieur le Maire va faire le point avec la CEA concernant l'emplacement du panneau de travaux et indique avoir interdit le stationnement sur le trottoir en face afin de permettre le cheminement des piétons.

Monsieur le Maire indique qu'il n'y a plus de service minimum d'accueil au groupe scolaire car le seuil des 25 % de grévistes n'est pas atteint.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, des parents ont déposé des demandes de dérogation scolaire pour une scolarisation à Gerstheim. Un tiers des demandes est motivé par la nourrice ou l'intervention des grands-parents, un tiers pour l'accueil en périscolaire et l'autre tiers, par le bilinguisme. Les parents ont été informés de la prise de décision au mois de mai car avant de statuer, il est nécessaire de connaître les effectifs du périscolaire. Les membres de la commission éducation se réuniront afin de définir les critères avant la prise de décision.

S'agissant du gymnase, il a été constaté qu'une flèche avait traversé une vitre côté ouest de la salle. Le coût de la réparation du vitrage est estimé à 40 000 € dans l'attente du devis. La principale du collège a été contactée pour établir une déclaration de sinistre.

Depuis le 3 avril, la porte d'entrée du gymnase est défectueuse car le 2ème battant a été détérioré.

L'entreprise ATALU est passée pour définir les modalités de réparation tout en proposant d'aimer la 2ème porte afin qu'elle soit toujours fermée.

Monsieur le Maire a réceptionné la candidature d'une personne intéressée par le poste de comptable. Etant fonctionnaire d'Etat, nous recherchons encore l'équivalence dans la fonction publique territoriale mais l'intéressée a un préavis de 4 mois ce qui fait, qu'elle n'arrivera au mieux qu'en septembre.

Monsieur le Maire fait le point sur le camping de Gerstheim, qui est un camping privé depuis 2006. La commune l'avait vendu avec un droit d'usage à savoir de pouvoir fêter les festivités du 13 juillet mais également d'offrir un accès à la baignade aux Gerstheimois. Le camping a, à nouveau, été mis en vente. Les potentiels acquéreurs ont été reçus par Monsieur le Maire mais aucun n'est allé au bout de la démarche d'acquisition. A ce jour, CAP FUN est l'interlocuteur mais aucun acte de vente n'a été rédigé et nous ne connaissons pas les modalités d'intervention de cette structure. Deux annonces légales ont été publiées, l'une concernant la cession de parts et l'autre concernant un changement de direction. Monsieur le Maire a rencontré CAP FUN qui mène une réflexion quant à l'évolution du camping. L'organisme souhaite en faire un camping de 100 mobil homes avec un espace bien-être de petite taille et espère pouvoir déposer un permis avant la fin de l'année afin d'être opérationnel en 2024. Monsieur le Maire souhaite que le projet soit présenté aux conseillers municipaux au mois de septembre afin de définir la cohabitation avec le lotissement adjacent et la zone d'activités mais également d'évoquer le droit d'usage.

La pharmacie et l'ostéopathe vont ouvrir le 11 avril leurs nouveaux locaux dans le pôle médical. Les autres professionnels de santé vont suivre dès lors que les commissions de sécurité et d'accessibilité rendront leur rapport.

Le chantier du moulin respecte le planning des travaux. Monsieur le Maire propose aux conseillers de visiter le chantier au courant du mois de mai ou de juin.

S'agissant du chauffage, Monsieur le Maire indique que des équipements ont été cédés au groupe scolaire. Plusieurs interventions sont programmées dans les bâtiments communaux au mois d'avril.

Monsieur le Maire indique que le revêtement a été posé dans la rue de la Redoute et qu'il reste à y poser la signalétique (panneaux et matérialisation du stationnement). Suite au changement de priorité, c'est la rue Wodli qui devient prioritaire. Il est prévu de matérialiser environ 27 places de stationnement et tout stationnement hors case sera interdit et donc sanctionnable.

Départ du Curé Claude Bertrand

En 2008 la communauté de paroisses accueillait chaleureusement Claude Bertrand. Les premiers temps furent difficiles : il a d'abord habité dans un immeuble de la rue René Cassin puis rue du Capitaine Da à Erstein et enfin en 2014 a pu emménager dans le presbytère actuel rénové à Erstein.

Dans le dernier bulletin paroissial, il a évoqué qu'à Erstein comme dans toutes les autres paroisses de la communauté, des gens étaient toujours prêts à participer à l'animation des offices, comme aux réunions de toutes sortes. Il a remercié toutes et tous pour leur collaboration active.

Son départ était prévu après le 15 août, il rejoindra le presbytère d'Altenstadt à Wissembourg.

Claude Bertrand a invité à une messe d'action de grâce le dimanche 3 septembre à 10h à l'église Saint Martin d'Erstein.

Merci et bonne route dans votre nouvelle vie !



Arrivée du nouveau curé

Le Père Daniel Blaj sera installé par le vicaire épiscopal, le Chanoine Christian Kamenisch sera à l'église d'Erstein le dimanche 17 septembre à 15h. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Pour connaître les lieux et horaires des messes consultez le panneau d'affichage près de l'église ou le site : paroisses-pays-erstein.fr

Rappel :

Jeunes nés en 2015 : inscription aux sacrements du Pardon puis de la 1ère Communion [pastoenfants.perstein@gmail.com](mailto:perstein@gmail.com)

Jeunes nés en 2010 : inscription à la Profession de Foi puis à la Confirmation : pastojeunes.perstein@gmail.com



Inscription au catéchisme

1) Votre enfant est né en 2015 ou avant, c'est à cet âge que nous lui proposons, dans nos paroisses, de se préparer aux sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie (1ère communion).

Ce cheminement se déroulera en deux temps :

En 2023/2024 : préparation au sacrement de la Réconciliation (Pardon)

En 2024/2025 : préparation à la Première Communion (Eucharistie)

Il sera constitué d'une alternance de temps en petite équipe accompagnée de parents-catéchistes et d'autres en plus grand groupe que vous serez invités à vivre avec votre enfant.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, nous vous invitons à une **réunion d'inscription le Jeudi 21 septembre 2023 à 20h15** à l'église St-Martin d'ERSTEIN (entrée place Friedel).

Ce soir-là nous vous donnerons toutes les informations quant au déroulement des deux ans de catéchèse et constituerons les équipes. Cette réunion s'adresse aux parents uniquement.

2) Jeunes nés en 2010 : inscription à la Profession de Foi puis à la Confirmation : pastojeunes.perstein@gmail.com

Le groupe de scouts et guides d'Erstein est à la recherche de chefs et cheftaines pour la rentrée 2023. Contact : scoutserstein@gmail.com / 06.70.80.97.36

Dimanche 15 octobre à 10h45 : messe de rentrée de notre communauté de paroisse à l'église Saint Martin d'Erstein.

(A cette occasion chacun d'entre nous est invité à apporter un objet qui représente son année (scolaire, sportive, professionnelle ou autre) : cartable, agenda, ballon de foot etc. pour une bénédiction de rentrée.)

Paroisse Protestante

Catéchisme

Un catéchisme mensuel se fait en commun avec les autres paroisses du Consistoire. Les rencontres auront lieu au foyer Albert Schweitzer à Erstein de 9h30 à 13h30.

Les jeunes prendront ensemble leur repas tiré du sac.

Première rencontre mensuelle à Erstein le samedi 9 septembre.

Les cultes particuliers :

Dimanche 3 septembre : Culte de rentrée et des familles à Daubensand à 10h. Apéritif après le culte. Au culte de rentrée, à 10h, les jeunes de notre secteur déjà inscrits en première année ont reçu leur Bible.

Culte des Récoltes à Obenheim le dimanche 1er octobre à 10h.

Pour ce culte nous ferons à nouveau une collecte en faveur du « Home protestant » à Strasbourg à partir du samedi 30 septembre au presbytère de Gerstheim.

Culte Souvenir des personnes qui nous ont quittés dans l'année : Dimanche 19 novembre à 11h

Chorale des 3 clochers : tous les lundis de 20h à 22h depuis le 22 août.

Fêtes dans le temps de l'Avent et de Noël

Nos projets seront élaborés au cours du mois de septembre par les membres du Conseil Presbytéral et les bénévoles intéressés pour la préparation.

Chronique œcuménique

Célébrations œcuméniques à la maison de retraite « Le Manoir » :

Le mercredi à 10h30 aux dates suivantes : 9 septembre, 11 octobre et 15 novembre.

Club bricolage - conte - chants pour les enfants

Animation et cultes pour les enfants de 5 à 11 ans

Contact : M^{me} Lehmann Nadine au 03 88 98 45 62 ou par mail sur family.lehmann@free.fr

Veillées bibliques œcuméniques au presbytère d'Obenheim en après-midi.

Pour l'année 2023-2024 nos rencontres mensuelles auront lieu le jeudi de 16h30 à 18h au presbytère d'Obenheim. Les sujets seront choisis par le groupe. Les dates : jeudi 14 septembre, 12 octobre et 16 novembre.

Élections pour le renouvellement du conseil presbytéral le 4 février 2024.

Dans nos paroisses, nous pouvons déjà chercher des candidats pour le renouvellement de nos Conseils Presbytéraux. L'appel devra être lancé. Les élections sont prévues le **4 février 2024**. Tous les trois ans, les Conseils Presbytéraux sont renouvelés de moitié. A Gerstheim nous aurons besoin de nouvelles personnes engagées pour remplacer les valeureux anciens qui arrivent en fin de mandat ainsi que ceux qui ne se représentent plus. Que cet appel à candidature nous interpelle et nous mobilise pour chercher et proposer.

Quelques vues de ces mois d'été

A l'aurore de tous ces jours merveilleux,
ont surgi plein d'instant à vrai dire, précieux.
Aucun nuage, l'horizon se montre tout pur,
l'atmosphère sera très bonne, c'est bien sûr !
Une simple brise, titille les fleurettes
encore fermées, l'image n'est point nette.
Les liserons osent à peine se montrer,
sur le lopin discret, de cet ancien pré !

L'arbre garni de pêches, prêtes à mûrir,
très menues, déclenchent mon sourire.
Une sécheresse partout imposée,
même les oisillons se sont reposés.
De temps en temps, meuglent des vaches voisines,
sans doute pour la faim, mais aucune famine !
Des moutons passent aussi, fuyant la chaleur,
avec les agnelets, rentrent au bercail du cœur.

Enfin la voilà, cette pluie vraiment utile,
l'attente se faisait alors bien difficile.
Jetant son dévolu sur tout le village
les toits, le caniveaux, elle déverse sa rage.
Faune, puis flore, soudain désaltérées,
les plantations diverses, peuvent respirer,
Exultent surtout de cet état de choses,
de tous ces désagréments, qui se voit en cause ?

A mes fenêtres se profilent des gouttelettes,
sous le doux rai de soleil, font la fête,
elles sont si nacrées, et soudain scintillent
en grand nombre, voilà qu'elles dansent et brillent.
Plus loin, les ponts et endroits si bien fleuris,
souponnent, en offrant dès lors, leur rêverie.
C'est comme un frisson sur le cœur d'une rose,
d'un arôme secret, qui sur la vie se pose !

Christiane Kintz (mois d'été 2023)



Du fil à retordre

En Rose Pour Elles

Chaque année, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, qu'est le cancer, en intensifiant l'information et la sensibilisation et en réunissant encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Dimanche 15 octobre 2023 à 9h30 au Complexe sportif de Gerstheim, les associations Du Fil à Retordre et l'APEG organiseront une marche solidaire, la troisième édition de Gerstheim En Rose Pour Elles, afin de soutenir l'association Femmes de Foot, présidée par Sabryna Keller. L'intégralité des droits d'inscriptions et des dons qui seront effectués, seront reversés à cette association. Venez nombreux et en famille.

Lors de la 2^{de} édition, un chèque de 4000 euros avait été remis à la présidente de Femmes de Foot. Ce don soutiendra des travaux de recherche menés par une équipe à laquelle appartient le professeur Carole Mathelin, chef du service chirurgie à l'ICANS et aux HUS.

L'association souhaite venir en aide à des enfants, des femmes et des familles en grande difficulté. À travers les Boîtes à Rêves, les Coups de Cœur et les projets financés, des centaines de familles ont pu compter sur son soutien. Son engagement auprès des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et de l'IURC s'est concrétisé par 2 conventions signées en 2018. Cette relation de confiance permet d'être au plus près des familles et de leurs attentes. Grâce aux Boîtes à Rêves, des familles peuvent vivre des moments inoubliables, au stade comme en dehors ! Les Coups de Cœur de l'association soutiennent des projets liés au sport, à l'entraide et au dépassement de soi.

Prix de la participation : 8€ par adulte. Paiement sur place et en espèce ou par chèque.

Les dons complémentaires seront très appréciés.

Les bénévoles Du Fil à Retordre sont par ailleurs engagés sur des actions solidaires et répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux. Si cet engagement fait sens pour vous, faites vous connaître sur dufilaretordre@orange.fr et rejoignez-nous !



Les Arboriculteurs

L'association des arboriculteurs organise sa traditionnelle exposition fruitière

le 10 septembre 2023 à la salle des fêtes d'Obenheim.

C'est l'occasion de découvrir les variétés de pommes et autres fruits que l'on trouve dans les vergers de Daubensand, Gerstheim et Obenheim. Nos amis apiculteurs et représentants de la ligue de protection des oiseaux seront également présents.

Nous vous accueillerons à partir de 11h pour la visite de l'exposition, et vous proposerons ensuite un repas confectionné sur place par notre cuisinier, dont la réputation n'est plus à faire.

Le menu à 20 € sera le suivant :

- échine de porc juteuse
- galette de pomme de terre et son fromage blanc à la ciboulette
- duo de crudités de saison
- fromage à la coupe
- strudel aux pommes et sauce anglaise

Nous vous remercions de soutenir notre association et vous attendons nombreux .





Les amis de l'orgue Kern

L'association des Amis de l'orgue Kern de Gerstheim a débuté l'été avec un concert d'exception interprété par l'ensemble vocal La Frattola, chœur mixte dirigé par Patrick Armand samedi 24 juin à 20h. L'auditoire a grandement nourri de ses applaudissements leurs interprétations. Les œuvres baroques issues du répertoire du compositeur Anglais Henry Purcell (1659-1695) ont été accompagnées par les musiciens du Bach-Collegium Strasbourg-Ortenau et des chanteurs solistes réputés : Magdalena Lukovic (soprano), Arnaud Gluck (altus), Jean-Noël Teyssier (ténor), Fabien Gaschy (basse). Au total, près d'une cinquantaine d'artistes était réunie dans le chœur de l'église Saint-Denis de Gerstheim. Un très beau et grand moment musical !

Le prochain concert programmé par l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim se tiendra au début de l'automne. Il s'agit du traditionnel concert de la Saint-Denis, patron de la paroisse catholique du village.

Samedi 7 octobre à 20h, en présence d'Ann-Helena Schlüter, interprète suédo-allemande aux multiples talents : organiste, pianiste, compositrice et poétesse.

Au plaisir de vous y retrouver.

Programme détaillé à venir, disponible sur le site de l'association : www.orgue-kern-gerstheim.alsace

Enfin, ne manquez pas le dernier concert annuel qui mettra à l'honneur les musiques de cinéma. Il se tiendra **dimanche 19 novembre à 17h**, récital « L'orgue fait son cinéma » interprété par Stéphane Eliot, organiste à Saint-Pierre d'Arène (Nice).

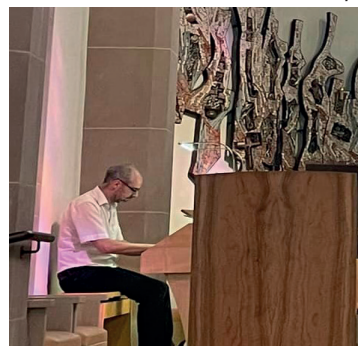


Notre projet d'implantation d'un nouveau jeu « Voix Humaine » annoncé dans le Gerstheim Info de mars 2023 reste pleinement d'actualité.

Nous vous donnerons de plus amples informations dans une prochaine publication. Comptant sur votre soutien !

Congrès mondial des facteurs d'orgue

Une présentation de l'orgue Kern a été réalisée par Roland Lopes (organiste et membre du conseil d'administration de l'association des Amis de l'orgue Kern de Gerstheim) et Markus Schwenkreis (organiste officiel du congrès. Mercredi 23 août à 17h, lors du passage du 31^{ème} congrès mondial des facteurs d'orgues en l'église Saint-Denis. 150 congressistes issus de 19 pays ont ainsi pu découvrir notre patrimoine organistique local. De très belles rencontres, en présence de Laurence Muller-Bronn Sénatrice, Julien Koegler Maire de Gerstheim, Raphaël Lipp Président du conseil de fabrique honoraire et Jean Baptiste Cilio.





UN PREMIER SEMESTRE BIEN REMPLI :

Après l'Assemblée Générale qui s'était tenue le 19 janvier, l'Age d'Or a participé au Bistro Ephémère en organisant, le 18 février, le Stammtisch, une journée très réussie qui clôturait cette semaine tellement animée et appréciée.

L'excursion annuelle, le 11 mai, a emmené les adhérents découvrir ou redécouvrir le Plan Incliné d'Artzwiller. Et après un très bon repas à Abreschwiller, le réputé petit train les attendait pour une jolie balade bucolique.

Le 25 mai, cette année encore, le concours de belote, a rencontré un vif succès puisque 100 personnes y ont participé et ont pu remporter de nombreux lots.

Le 22 juin, nous avons fêté l'été autour du pique-nique annuel. Il a fait chaud ce jour-là mais Hervé et Robert ont eu encore plus chaud devant le barbecue en bichonnant nos grillades. Merci à eux, toujours fidèles. Encore une journée très appréciée.

Les 26 et 27 juin, les randonneurs de l'Age d'Or ont passé deux belles journées en Forêt Noire, autour du Schluchsee. Près de 30 marcheurs au départ et bien plus de convives autour du dîner à l'hôtel. Il faut dire que ces deux jours sont toujours très attendus.



Ador'age

Programme des sorties dernier trimestre 2023 (sous réserve de confirmation)

Judi 7 septembre, l'après-midi : visite de la synagogue de Benfeld avec petit concert de harpe.

Judi 5 octobre : visite Erstein et/ou Hindisheim.

Judi 9 novembre : Dorotheenglashütte à Hausach, Allemagne - visite d'une verrerie avec son musée et ses décorations de Noël.

Judi 7 décembre : décorations de Noël des hôtels à Europa Park suivi d'une tarte flambée ou resto.

Séance de cinéma tous les derniers jeudis du mois à partir de septembre :

La Communauté de communes du Canton d'Erstein propose les derniers jeudis du mois au Cinéma Rex - 6 rue Clemenceau à Benfeld des séances de cinéma « seniors ».

Prix des places : 4 € (tarif des séances de cinéma seniors - à partir de 60 ans)

Une petite collation sera offerte après la projection. Nous organisons le covoiturage à partir de septembre.

Inscriptions : Anne-Marie Klipfel 06 37 63 54 42 - annemarie.klipfel@gmail.com
ou Michèle Bischoff 06 25 24 06 81 - michele1210@hotmail.fr



Tennis Club Gerstheim

La saison sportive 2023 s'achève et le bilan est mitigé. Parmi nos jeunes pousses, plusieurs ont découvert le côté compétition et les débuts ne sont pas toujours aisés. L'équipe masculine s'est maintenue dans sa division.

La saison s'est clôturée par des tournois internes de jeunes, dans la bonne humeur et le soleil. Les parents et adultes se sont joints aux jeunes autour d'un apéritif convivial, puis un barbecue.

Et il nous faut préparer dès à présent la saison 2023-2024.



Le 24 septembre aura lieu le traditionnel marché aux puces de Gerstheim

Pour cette manifestation, primordiale pour notre club, nous aurons besoin de volontaires dès 5h du matin et jusque vers 8h pour nous aider à placer les exposants. Tous à vos vélos !

Dès septembre, l'école de tennis reprendra et les demandes d'inscription sont nombreuses. Rémi continuera, à notre grand bonheur, à assurer ces cours qui auront lieu tous les lundis ainsi que les mercredis en fin d'après-midi, exception faite lors des congés scolaires.

Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle saison !

Pour tout renseignement relatif à la vie du club ou à l'école, merci de vous adresser soit à Rémi, présent en salle ou sur les terrains extérieurs ou téléphoner au numéro : 07 82 16 14 98.



Handball Club Gerstheim

Qu'est ce que je vais bien pouvoir faire comme activité à la rentrée ?
Du Hand' bien évidemment !

Toutes les tranches d'âge seront représentées au HBCG cette saison 2023/2024 :

dès l'âge de 3 ans jusqu'au groupe des séniors. Le club est effectivement heureux de pouvoir réinscrire une équipe en -15. Le groupe compte néanmoins encore sur des renforts ; alors, si tu es né entre 2009 et 2010, viens nous rejoindre.

Pssst... Le club adhère au programme Pass'Sport. Renseigne-toi.

Tout via notre page Facebook ou secretaire.hbcg@gmail.com





Amicale des donneurs de sang

Créée au début des années 1970, l'Amicale des Donneurs de Sang de Gerstheim a œuvré dans le domaine sanitaire et social.

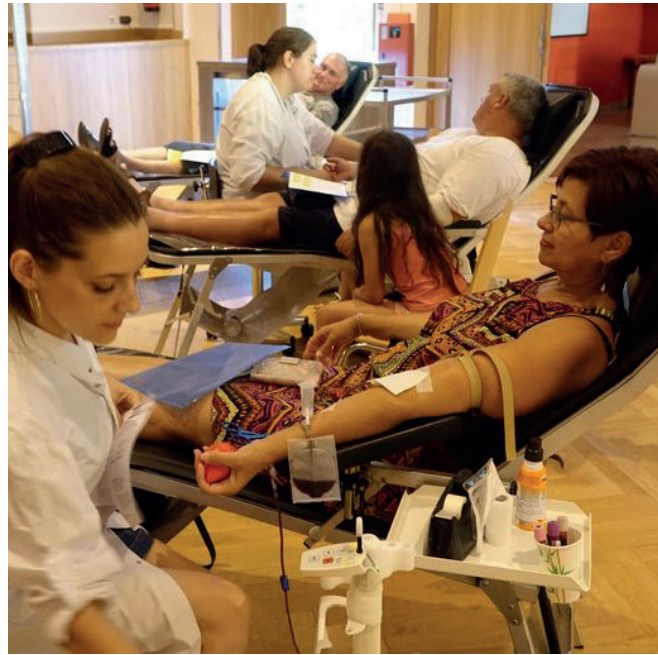
Pendant ce demi-siècle, les membres ont assuré la promotion du don du sang. La communication a réussi à démontrer l'utilité du don : sauver des vies lors d'opération chirurgicale ou en cas d'accident. L'Amicale a préparé les collectes et assuré l'accueil et la collation des donneurs. L'association a également participé à la vie locale au niveau associatif et rencontres de loisirs.

La crise sanitaire que nous avons tous connue a certainement freiné quelques actions.

Actuellement, l'Amicale souhaite recréer une équipe de bénévoles pour animer cette activité et surtout de sensibiliser les jeunes pour accepter des nouveaux donateurs.

Autour d'Alain Olland, ancien président et qui est candidat à ce poste, il faut former une équipe avec secrétaire, trésorier, et d'autres bénévoles pour alimenter la cause du don du sang.

Alain Olland 07 49 75 60 33 ou olland.alain1@free.fr



Sapeurs Pompiers

Unité Territoriale 45

Certains diront " qu'est ce que c'est?", d'autres se diront " ça se trouve où ?", mais encore " je ne connais pas" etc...

Aujourd'hui, c'est parce qu'il y a tellement d'interrogations derrière cette appellation que nous avons décidé de parler de nous et de nous faire connaître.

L'Unité Territoriale 45 découle d'un découpage territorial défini par le SIS 67 (Service Incendie et Secours) du Bas-Rhin.

Elle regroupe 7 communes : Diebolsheim - Friesenheim - Rhinau - Obenheim - Daubensand - Gerstheim - Boofzheim.

Vous aurez compris qu'on parle des Sapeurs-Pompiers Volontaires qui sont amenés à intervenir lors d'un déclenchement des secours dans vos communes respectives ; chez vous, dans les lieux publics, sur la voie publique, sur votre lieu de travail ou autre.

Afin de pouvoir assurer ses missions, le centre de secours de Boofzheim, où est basé l'Unité Territoriale 45, couvre un secteur allant de Gerstheim à Diebolsheim, le long de la RD 468 mais aussi avec les limites naturelles qui sont le Rhin et ses îlots le long de la D52 (route EDF).

Pour faire fonctionner la caserne et répondre aux mieux aux demandes de secours de la population, nous sommes actuellement 49 Sapeurs-Pompiers Volontaires ACTIFS provenant des 7 communes. N'oublions pas nos Jeunes Sapeurs-Pompiers,

relève primordiale pour la pérennité de la caserne. Afin de faire vivre notre lieu de travail, de formation, de passion, il existe une association qui est "Amicale des Sapeurs Pompiers ACTIFS de l'UT 45", c'est à dire celles des personnels provenant des 7 communes et qui, au quotidien, vous portent secours.

Les valeurs qui découlent de cette amicale, sont l'entraide, le partage, le soutien, l'humilité et en finalité celles qui nous lient tous : Courage et Dévouement.

Cela symbolise l'abnégation, l'acceptation d'engager sa vie pour sauver celle des autres, la devise de notre engagement en tant que Sapeur Pompier.

Cette diffusion a pour but une reconnaissance de notre engagement en tant que Sapeurs Pompiers Volontaires Actifs mais aussi AMICALISTES.

Grâce à l'investissement de chacun, elle a pour but d'égayé la vie des personnels dévoués, ainsi que, de leurs familles qui sont "un soutien de l'ombre" primordial.

Merci de nous aider à poursuivre notre engagement au quotidien, pour vous, population de l'UT 45.





ACTIVITÉS 2023 - 2024



La MJC de Gerstheim est un élément essentiel de l'environnement social et culturel du village et de l'ensemble des communes environnantes.

Chaque année, plus de 250 enfants et 400 adultes bénéficient d'activités variées à des tarifs accessibles au plus grand nombre.

www.mjcgerstheim.fr

Présidente : Magali Barbier - 06 62 04 74 16

Atelier d'expression pour les enfants

**1h30 pour développer
sa capacité à réfléchir, son écoute
sa confiance, sa créativité**



Pour les enfants de 7 à 12 ans

- Vendredi de 18h à 19h30 pour les + de 9 ans
- Samedi de 10h30 à 12h pour les 9 ans et moins

Toutes les infos sur mjcgerstheim.fr

SPORT

ACTIVITÉS	QUAND	OÙ	CONTACT
BADMINTON ADULTES Badminton loisir à partir de 16 ans.	Mardi - 20h Mercredi - 19h30	Espace Multisports Salle 1	Sébastien FLESCHE 03 88 98 38 27 Jérémy OBERST 06 20 68 16 95 Sandra Gauthier 06 85 15 37 85
BADMINTON JEUNES Badminton loisir à partir de 7 ans.	Dimanche - 10h15		
GYM/STEP/PILATE Réservé aux adultes. Activité basée sur le maintien et l'amélioration de la condition physique.	Mardi - 19h30 : STEP Mardi - 20h30 : Pilate Jeudi - 19h30 : Cardio Jeudi - 20h30 : Pilate	Espace Multisports	Marie-Odile GLATT 03 88 98 46 09
ZUMTONIC Danse et cardio sur des rythmes endiablés !	Lundi - 20h15	MJC Salle 1	Murielle HOENEN 07 70 85 70 35
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE A partir de 6 ans. Ce sport se pratique en individuel, en duo, ou par ensembles, avec cinq engins.	Horaires selon groupes Mercredi et samedi pour la compétition	Espace Multisports Dojo	Tiana BERGAMINI 06 49 38 54 40
JUDO / JUJITSU / SELF DEFENSE Le SELF DEFENSE / JUJITSU permet de faire de l'éducation physique pour les femmes et les hommes de 15 à 77 ans ... et plus !	Mardi et vendredi Horaires selon groupes Baby judo : sa. matin	Espace Multisports Dojo	Bruno BARBIER 07 70 41 53 80
QI GONG Accessible à tous, quel que soit son âge et sa condition physique.	Lundi - 18h30	MJC Salle 1	Patrick RESCHLY 06 09 74 68 85
WARRIOR YOGA Cours adapté à tous les niveaux.	Lundi - 18h30	Espace Multisports Dojo	Geraldine BAUMERT geraldine.baumert@gmail.com

ART ET CULTURE

ACTIVITÉS	QUAND	OÙ	CONTACT
BIBLIOTHEQUE Emprunt de livres pour petits et grands. Albums cartonnés, histoires, bandes dessinées, romans, policiers ... disponibles pour 5 € par an et par personne inscrite.	Mardi - 15h à 18h30 Vendredi - 20h à 21h	MJC Salle 2	Marie-Jeanne GAY 03 88 98 35 06
ATELIER TERRE Atelier d'expression céramique où règne la convivialité. Modelage, travail au colombin, à la plaque, dans la masse, technique du raku.	Horaires selon les groupes	MJC Salle 8	Gilles GAY 03 88 98 35 06
TEMPS'DANSE Temps'Danse propose des chorégraphies sur des musiques variées et genres différents (dance, latino, pop-rock, disco...).	Mercredi - 20h	Espace Multisports	Francine MANSUY 06 89 58 64 37
Troupe des ©TRIMATRICI Les Trimatrici, troupe de reconstitution protohistorique gauloise proposent un aperçu pédagogique d'artisans et guerriers de l'époque de la Guerre des Gaules.	1 fois par mois	MJC Salle 5	Gilles GAY 03 88 98 35 06 www.trimatrici.fr/
CLUB PHOTO : Les déclencheurs Des sorties terrain, travaux pratiques et shooting pour mettre en pratique les conseils échangés entre membres. Le club photo est accessible à tous et quel que soit votre niveau.	2 fois par mois le jeudi	MJC Salle 5	Gilles GAY 03 88 98 35 06

ANIMATIONS ENFANTS

Les MERCREDIS RECREATIFS

Animations proposées aux enfants de 4 à 11 ans à la MJC.
Contact : Aïcha BIRRY - 06 31 62 96 06

Les ATELIERS D'EXPRESSION

Pour les enfants de 7 à 12 ans, les ateliers sont des espaces protégés permettant de réfléchir, développer son esprit critique et sa créativité.

Plus d'infos sur mjc-gerstheim.fr

Contact : Sandra REYDELLET - sandra.reydellet@cegetel.net

Les ATELIERS CREATIFS PARENTS-ENFANTS

Pour les parents et les enfants de 6 à 14 ans. Pendant 2h, une création à 4 mains (carte, bijoux, décoration, ...).

Contact : Nadine LEHMANN - 06 74 11 38 72
 Programme et inscription sur mjc-gerstheim.fr

COURS DE DESSIN/PEINTURE

Pour les enfants de 6 à 12 ans. 1h30 de créativité encadrée pour permettre à chacun de s'exprimer à travers l'art. Le matériel est fourni.

Contact : christine.rudolf@laposte.net

LA MJC EN IMAGES





Chorale Sainte Cécile

La Chorale Sainte Cécile de Gerstheim qui réunit 20 choristes répartis en 4 pupitres (soprano, alto, ténor et basse) a eu le plaisir d'animer 15 messes dominicales au cours du premier semestre 2023 et de faire entendre son répertoire de chansons françaises et traditionnelles à l'occasion de la fête paroissiale Saint Denis (fête des Asperges) l'après-midi du 14 mai dernier.

Notre Chœur a continué d'oeuvrer tout au long de l'été, au gré des congés des uns et des autres, en accompagnant de nos chants les noces de diamant des époux Denise et Christian Box en la chapelle Notre Dame du Chêne de Plobsheim le 8 juillet et les jeunes mariés en l'église Saint Rémi d'Obenheim le 17 juin, Aurélie et Adrien Keller et sous peu, le 9 septembre, Elodie et Kevin Maupin.

Nos répétitions ont repris le jeudi 7 septembre à 20h en l'Espace des Associations, 10 rue des Anémones à Gerstheim. C'est sous l'égide de l'Harmonie Municipale d'Erstein que nous renouvellerons cette année encore notre participation au Concert de la Solidarité d'Erstein, qui aura lieu dimanche **10 décembre à 17h** en l'église Saint Martin d'Erstein.

D'autres projets rythmeront ce second semestre : une célébration le **29 octobre** en la Chapelle Notre Dame du Chêne, suivie d'un moment de convivialité

entre choristes ; un repas dominical en l'honneur de notre Sainte Patronne regroupant les choristes le **26 novembre prochain** ; une animation chantante pour les festivités de fin d'année du traditionnel Village de Noël de Gerstheim ; sans compter toutes nos célébrations chantantes ordinaires entre les paroisses catholiques de Gerstheim et en renfort à Obenheim, ainsi que l'accompagnement des funérailles de nos paroissiens défunts. Une association dynamique qui ne manque pas de souffle !

Autant de moments à partager ensemble si vous êtes intéressés par le chant. Débutant, amateur ou confirmé, quelque soit votre parcours vocal, sachez que nous vous réserverons le plus bel accueil, si vous nous rejoignez.

N'hésitez pas à nous contacter:

- Jean-Pierre Sutter, Président joignable au 06.32.55.12.86. ou par mail: sutter.jeanpierre@gmail.com
- Estelle Heintz, Vice-présidente, organiste et cheffe de Chœur joignable au 06.64.91.65.97. ou



Apeg

L'APEG souhaite une bonne rentrée à tous les élèves de nos écoles et se réjouit de vous retrouver très prochainement pour nos futures actions et pour notre réunion d'information qui se tiendra début octobre et qui sera suivie de notre Assemblée Générale.

C'est l'occasion idéale pour rencontrer les membres de l'association, d'en découvrir le fonctionnement et pourquoi pas de rejoindre l'équipe ? C'est ouvert à tous les parents d'élèves, alors nous vous attendons nombreux.

Au programme cet automne : la participation à la Kilbe et à la soirée d'Halloween, l'organisation de la Marche de la Saint-Martin et le village de Noël.

Nous proposerons également diverses ventes telles que saucissons, huitres, vins, etc...(surveillez les cahiers de liaison de votre enfant, le blog de l'école et notre page Facebook !)

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de remercier les bénévoles qui nous ont prêté main forte pour nos actions de fin d'année scolaire (la fête de l'école, la fête du périscolaire et la soirée théâtre du collège) alors un grand merci à eux pour leur soutien et leur investissement à nos côtés !

Page Facebook : APEG Gerstheim

adresse mail : ape.gerstheim@gmail.com





Association sportive de Gerstheim

KILBE

Brioche et pains d'épices

le samedi 16 septembre de 9h à 12h

Une distribution des brioches et pains d'épices pourra être faite, pour ceux qui ont réservé par les coupons. La vente des brioches et pains d'épices se fera également sous le chapiteau place de la Fontaine.

**Repas uniquement sur réservation
avant le 10 septembre au 06 65 44 22 31**

Samedi 16 septembre

jambon braisée - gratin dauphinois - salade verte
14 €

Dimanche 17 septembre

Rosbif - salade de pommes de terre ou spaetzle
16 €

NOS VOISINS

Échange Transfrontalier

Le Heimatverein de Meissenheim visite notre commune.

25 membres du Heimatverein de Meissenheim sont venus d'outre Rhin à Gerstheim pour visiter notre commune à bicyclette. Cette association qui a pour but l'entretien et la mémoire du patrimoine historique local avec à sa tête le Maire de Meissenheim, Alexander Schröder, qui nous a sollicité afin de faire découvrir Gerstheim à ses membres dans le but essentiellement de tisser des liens et de construire un pont culturel et amical entre nos deux localités.

Rendez-vous était donné à 14h15 en ce magnifique après-midi du samedi 12 août 2023, place de la fontaine pour une présentation de notre village suivi d'une visite guidée.

Nos hôtes ont pu découvrir et se faire expliquer l'évolution des emplacements et des bâtiments chargés d'histoires de notre commune tels que l'ancienne propriété Laufenburger (actuelle place de la fontaine et salle des fêtes), l'ancien restaurant disparu à l'angle de la rue du Rhin/Rue du 30 Novembre (place du marché), l'ancienne manufacture de tabac rue de Daubensand, l'ancien manoir Keyling (Actuel EHPAD Le Manoir), le château de Bancalis, le complexe sportif, le groupe scolaire Les cigognes, le parcours sensoriel, l'ancien moulin, l'ancien corps de garde et l'église catholique.

A l'issue de ce Radtour (Tour à vélo), l'équipe de la commission du patrimoine composée de Thierry Wendling, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Nadine Lehmann et Sébastien Schueber a invité nos hôtes dans l'espace Loux pour un petit Kaffee-Kuchen (café-gâteaux).



Kilbe 2023

de

Gerstheim

Samedi 16 septembre

Distribution de pains d'épices et brioches
à partir de 9h30

Fête foraine
à partir de 14h
Place de la Fontaine

Soirée dansante
à partir de 20h
animée par un DJ
restauration sur place



Dimanche 17 septembre

Course Ried Run Rock
à partir de 9h15
inscription sur www.sporkrono.fr

Restauration
à partir de 12h
Place de la Fontaine

Défilé sur le thème du carnaval
dans les rues de Gerstheim
chars et groupes de musique
départ à 14h30 rue des Cigognes

Animation musicale
Place de la Fontaine
Place Kornmann

Fête foraine
à partir de 14h
Place de la Fontaine



Gerstheim
au cœur du Rhin

